



**SOLIHA Yvelines VOUS ACCOMPAGNE
DANS LA RÉALISATION DE VOS TRAVAUX !**

SOLIHA Yvelines, Association loi 1901, acteur de l'amélioration du logement dans le département depuis 30 ans, vous apporte gratuitement son expertise pour mener à bien votre projet.



Une aide de l'État pour un logement économe et écologique

**BIEN VOUS CHAUFFER
TOUT EN REDUISANT
LE MONTANT
DE VOS FACTURES ?**

Oui, c'est possible avec Habiter mieux!

Notre **équipe de professionnels**, mandatée par l'ANAH, le conseil Départemental des Yvelines, vous accompagne:

Votre correspondante:

Zineb Haddaoui

Chargée d'opérations copropriétés

01.39.07.09.58 – 06.27.55.68.69

zineb.haddaoui@solih78.fr

SOLIHA Yvelines
SOLIDAIRES POUR L'HABITAT

3, rue de la porte de Buc 78 000 Versailles

01 39 07 78 51

contact@solih78.fr

www.solih78.fr

PACT Yvelines est devenu SOLIHA Yvelines en décembre 2015



SOLIHA Yvelines
SOLIDAIRES POUR L'HABITAT



Yvelines
Le Département



Copropriétaires,

des **subventions exceptionnelles** pour vos travaux d'économie d'énergie



SOLIHA Yvelines vous accompagne dans le cadre du programme

SOLIHA Yvelines
SOLIDAIRES POUR L'HABITAT



Une aide de l'État pour un logement économe et écologique

→ POUVEZ-VOUS EN BÉNÉFICIER ?

OUI, si vous répondez aux conditions suivantes:

PROPRIÉTAIRE OCCUPANT

- Votre logement a **plus de 15 ans**
- Vous **n'avez pas bénéficié d'un P.T.Z. acquisition** dans les 5 dernières années
- Vos travaux permettent un gain de 25%
- Vos **revenus** ne dépassent pas les plafonds de ressources annuelles suivantes :

Nombre de personnes composant le ménage	ressources modestes	ressources très modestes
1	24 194 €	19 875 €
2	35 510 €	29 171 €
3	42 648 €	35 032 €
4	49 799 €	40 905 €
5	56 970 €	46 798 €
Par pers. Suppl.	7 162 €	5 882 €

PROPRIÉTAIRE BAILLEUR

- Votre logement a **plus de 15 ans**
- Vous vous engagez à pratiquer un **loyer modéré** pendant 9 ans
- Vos travaux permettent d'obtenir :
 - Une étiquette de **performance énergétique D**
 - Un gain énergétique de **35 %**

→ UNE AIDE FINANCIÈRE IMPORTANTE

50 à 75 % du montant de vos travaux
Dans la limite de 20 000 € de travaux

→ **un accompagnement personnalisé et gratuit, par SOLIHA Yvelines pour réaliser vos travaux d'économies d'énergie:**

Etude de l'éligibilité des différents scénarii de travaux envisagés

Etude Individuelle de l'éligibilité des copropriétaires aux aides individuelles

Mobilisation des différentes subventions

→ EXEMPLES DE FINANCEMENT

Votre copropriété réalise des travaux de ravalement avec isolation thermique par l'extérieur et rénove le système de chauffage collectif.
Les travaux vous permettent d'atteindre un gain énergétique suffisant et votre quote-part est de 18000€ HT :

→ Vous êtes propriétaires occupants.
Vous êtes en couple, votre revenu fiscal de référence est de 35 000 € à deux,
Vous pouvez bénéficier de 9 000 € de subventions.

→ Vous êtes propriétaires occupants.
Vous êtes en couple avec 2 , votre revenu fiscal de référence est de 25 000 € à deux,
Vous pouvez bénéficier de 13 500 € de subventions.

→ Vous êtes propriétaire bailleur.
Vous louez un appartement de 70 m².
Vous pouvez bénéficier de **11 400 € de subventions** en proposant un loyer intermédiaire (soit 12,06 € / m²)*

*loyer estimatif pour 70 m², le montant varie en fonction de la surface. Pour plus d'informations, contacter M. BOTTE au 01 39 07 82 55